

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ENTRAINEMENT

Où, Quand et Comment progresser ?

Pour atteindre mon meilleur niveau, j'ai besoin :

- De m'entraîner plus avec des personnes qui ont le même objectif de progrès que moi.
- De m'entraîner avec des jeunes de même niveau que moi et de préférence de mon âge.
- De participer à des compétitions stimulantes qui me poussent à m'adapter.

Une Formation Complémentaire au Club

Les jeunes qui participent au CDE bénéficient de l'accélération de leur progression (savoirs-faires), acquièrent des habitudes d'entraînement, se voient transmettre des valeurs (savoirs-être) et une Culture Volley (Savoirs).

Le CDE est un lieu où la quantité d'entraînement (biquotidien), l'intensité et les objectifs de développement du joueur à long terme permettent de ressentir le plaisir de se dépasser.

De 6 à 12 jours de stage sur l'année lors des vacances scolaires.

Un entraînement avec des coachs formés et passionnés

Tous les jeunes sont encadrés soit par des entraîneurs salariés dont l'entraînement en Volley-ball est leur métier soit par des entraîneurs formés titulaires de diplômes fédéraux et ils seront accompagnés d'entraîneurs formateurs et/ou en formation de la région, ce afin de transmettre la fibre de la formation et les valeurs fortes de notre sport.

Des compétitions inoubliables : les Tournois Interdépartementaux (M12, M13, M15, M18)

La fierté de représenter son département, le Cantal. Ces tournois sont l'occasion pour les jeunes sélectionnés de se mesurer à d'autres équipes départementales de la région Auvergne Rhône Alpes. Des compétitions qui permettent de se dépasser et de révéler tout son potentiel et son talent

Comment s'inscrire à un stage du CDE ?

Le Comité Départemental propose deux types de stages pour répondre aux besoins et profils variés de nos jeunes volleyeurs :

- **Stage de perfectionnement** : pour tous les stagiaires souhaitant progresser, quel que soit leur niveau actuel. Les stagiaires retenus en sélection doivent s'inscrire d'office au stage de perfectionnement.
- **Stage de sélection** : pour les stagiaires identifiés comme ayant un fort potentiel.

Pourquoi cette distinction est utile ?

- Elle permet à chacun de trouver sa place dans le parcours de formation du CDE
- Elle crée des passerelles : un joueur en perfectionnement peut être repéré et intégré à un stage de sélection ultérieurement.

Les stagiaires des stages de sélection sont pré-sélectionnés sur décision collégiale des clubs du Cantal, membres du CDVB 15, sur la base d'une liste proposée par les coachs responsables d'équipes et la technicienne régionale, coordinatrice des stages, **suite aux résultats des stages de perfectionnement (et de détection)**. La licence FFVolley compétition est obligatoire. En 2026, l'objectif est de constituer des sélections avec des jeunes issus si possible des différents clubs du Cantal et obligatoirement d'une majorité de jeunes qui pourront jouer au moins 2 à 3 années ensemble.

Dès réception de la convocation envoyée par le CDVB 15, le stagiaire pré-sélectionné est invité à confirmer son inscription dans les plus brefs délais par retour de mail et en s'inscrivant en ligne sur le site du CDVB 15. **Sans réponse dans ce délai, un autre stagiaire sera convoqué.**

Dans le cadre des stages du Centre Départemental d'Entraînement (CDE), le terme « pré-sélectionné » désigne un joueur qui a été repéré ou identifié comme ayant un potentiel intéressant, mais qui n'est pas encore officiellement retenu dans une sélection finale. **Tous les stagiaires pré-sélectionnés doivent aussi s'inscrire au stage de perfectionnement.**

! IMPORTANT ! Suite au manque d'effectifs lors des stages de détections de Toussaint, le CDVB 15 a décidé de procéder à des pré-sélections supplémentaires lors du stage de perfectionnement d'hiver (cf. calendrier). Si les effectifs sont suffisants (12 jeunes par sélection en M15 et M18), les jeunes pré-sélectionnés pourront bénéficier de deux journées supplémentaires de stage sans frais lors du stage de sélection. Exceptionnellement, ils seront informés lors du dernier jour de stage de perfectionnement, directement par les coachs responsables d'équipes et la technicienne régionale, coordinatrice des stages, **suite aux résultats du stage de perfectionnement d'hiver.** Leur transport pendant les deux jours de stage supplémentaires en sélection sera assuré par le CDVB15 entre le gymnase des Camisières à Aurillac et Saint-Mamet.

Les stagiaires des stages de perfectionnement s'inscrivent librement, dans la limite des places disponibles à partir de l'ouverture des inscriptions. Les stages de perfectionnement sont ouverts à n'importe quel jeune licencié FFVolley ou UNSS désirant se perfectionner, pratiquer et progresser au volley et ce quel que soit son niveau de jeu. Les stages de perfectionnement serviront aussi à identifier les derniers jeunes ayant montré des compétences pour être pré-sélectionnés aux stages de sélections.

L'inscription se fait sur la page internet des stages : <https://cd15volleyball.com/stages> en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers pour les stages perfectionnement et uniquement sur convocation pour les stages de sélections. **Un jeune non inscrit au stage de perfectionnement ne peut être retenu au stage de sélection.**

Pour tout renseignement : Pierre FLEURANT à cd15volleyball@gmail.com ou au 07 68 68 76 94

Calendrier des stages programmés en 2026

HIVER

16-17 février, Perfectionnement M15 et M18 (externat), gymnase communautaire, Saint-Mamet (15)
19-18 février, Sélection M15 et M18 (externat), gymnase communautaire, Saint-Mamet (15)
19-20 février, Perfectionnement M11 et M13 (internat), gymnase municipal, Issoire (15)

PRINTEMPS

07-08 avril, Perfectionnement M15 et M18 (externat), gymnase communautaire, Saint-Mamet (15)
09-10 avril, Sélection M15 et M18 (internat), gymnase communautaire, Saint-Mamet (15)
16-17 avril, Perfectionnement M11 et M13 (internat), gymnase municipal, Issoire (15)

COMPETITIONS

09 et 10 mai, Tournoi Inter départemental M18 (internat), Valence (26)

Participation de la famille : 20 €/jour de stage en externat et 40 €/jour de stage en internat (la participation comprend les frais de location, d'encadrement, le matériel, le goûter, et les frais d'hébergement et de restauration uniquement les stages en internat).